

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

\*\*\*\*\*

*Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2015*

*L'an deux mille quinze et le premier juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 23 juin 2015*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12  
votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 1 Abstention : 3*

**Présents : VOLLE – BEUGNET – CROZIER – CORNET – JOLLIVET –  
TESTON – HILAIRE – GRENIER – GAUTHIER – PIQUEMAL –  
BOUNIARD – LEBRAT.**

**Excusés : Mme RAMUS a donné procuration à Mr J.TESTON  
Mr RIFFARD a donné procuration à Mr A.CORNET  
Mr EUVRARD a donné procuration à Mme C.PIQUEMAL**

Mr Joël TESTON a été élu secrétaire.

**Objet : Tarif des repas à la cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la société API RESTAURATION fournisseur des repas de la cantine scolaire communale augmente son tarif de 0.05 € à compter du 01.09.15 compte tenu de l'actualisation prévue au contrat de prestation de service.

.../...

Le Maire propose donc d'augmenter de 0.05 € le prix du ticket cantine à compter de la prochaine rentrée scolaire.

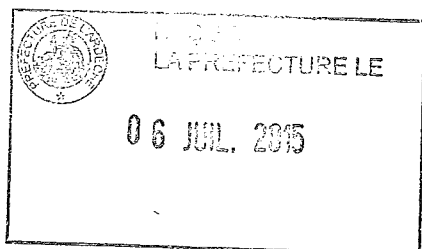
Il précise que le ticket est actuellement à 3.25 €.

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide de fixer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 le prix unitaire du repas à la cantine scolaire communale au tarif de 3.30 € T.T.C.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

POUR COPIE CONFORME,  
Alba La Romaine, le 02 juillet 2015  
LE MAIRE  
André VOLLE



.../...